



AUDA-NEPAD

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Volume 4

13 Novembre 2020

RAPPORT D'ETAPE

**PARTENARIAT DE
L'INITIATIVE DES SYSTEMES
ALIMENTAIRES**

**CÉLÉBRATION DE LA SEMAINE
DE L'INDUSTRIALISATION DE
L'AFRIQUE 2020**

**COMPRENDRE
L'ARCHITECTURE DE
L'ACADÉMIE DES MPME**

**SAUVER NOTRE AVENIR : ÉVITER
UNE CATASTROPHE ÉDUCATIVE
POUR LES ENFANTS DU MONDE**



“ On peut tuer un révolutionnaire, mais on ne peut pas tuer ses idées . ”

Thomas Isidore Noël Sankara
Ancien Président de la République du Burkina Faso



Table des matières

04 **Compétences/emploi**

Comprendre l'architecture de l'Académie des MPME

08 **Nutrition**

Sauver notre avenir : éviter une catastrophe éducative pour les enfants du monde Industrialisation

11 **Industrialisation**

Partenariat de l'Initiative des systèmes alimentaires

Engagement des parties prenantes pour la finalisation et la mise en œuvre du Plan d'action de l'Initiative Kaizen pour l'Afrique

Célébration de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique 2020

20 **Santé**

Favoriser l'alignement entre le SATBHSS et TIMS : progrès réalisés dans la mise en œuvre du deuxième programme TIMS (TIMS 2)



Emploi

Comprendre l'architecture de l'Académie des MPME

Comprendre l'architecture de l'Académie des MPME

L'Initiative des 100 000 MPME d'AUDA-NEPAD participe à l'Initiative du Président de la Commission de l'Union africaine « 1 million de jeunes d'ici 2021 » est une traduction directe de la mise en œuvre du premier objectif de l'Agenda 2063. Cet objectif vise à créer une Afrique prospère sur la base d'une croissance inclusive et d'un développement durable. L'une des composantes de l'Initiative est l'Académie des MPME, structurée autour de trois programmes visant à apporter un soutien aux PME africaines.

La mise en œuvre de cette Initiative doit se dérouler en trois phases, avec la phase 1 qui consiste à organiser des webinaires informatifs, la phase 2 qui prévoit des séances de formation et la phase 3 le mentorat. La phase 1 de l'Initiative qui est en cours d'exécution connaît un grand succès. Vous trouverez des informations détaillées sur les résultats des webinaires dans les éditions précédentes du Rapport d'étape (<https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-2-october-2020>). Dans le cadre du passage à la deuxième phase, la plateforme se veut être un agrégateur en ligne des ressources disponibles pour les PME africaines pour leur faciliter l'accès à une assistance en ligne et hors ligne.

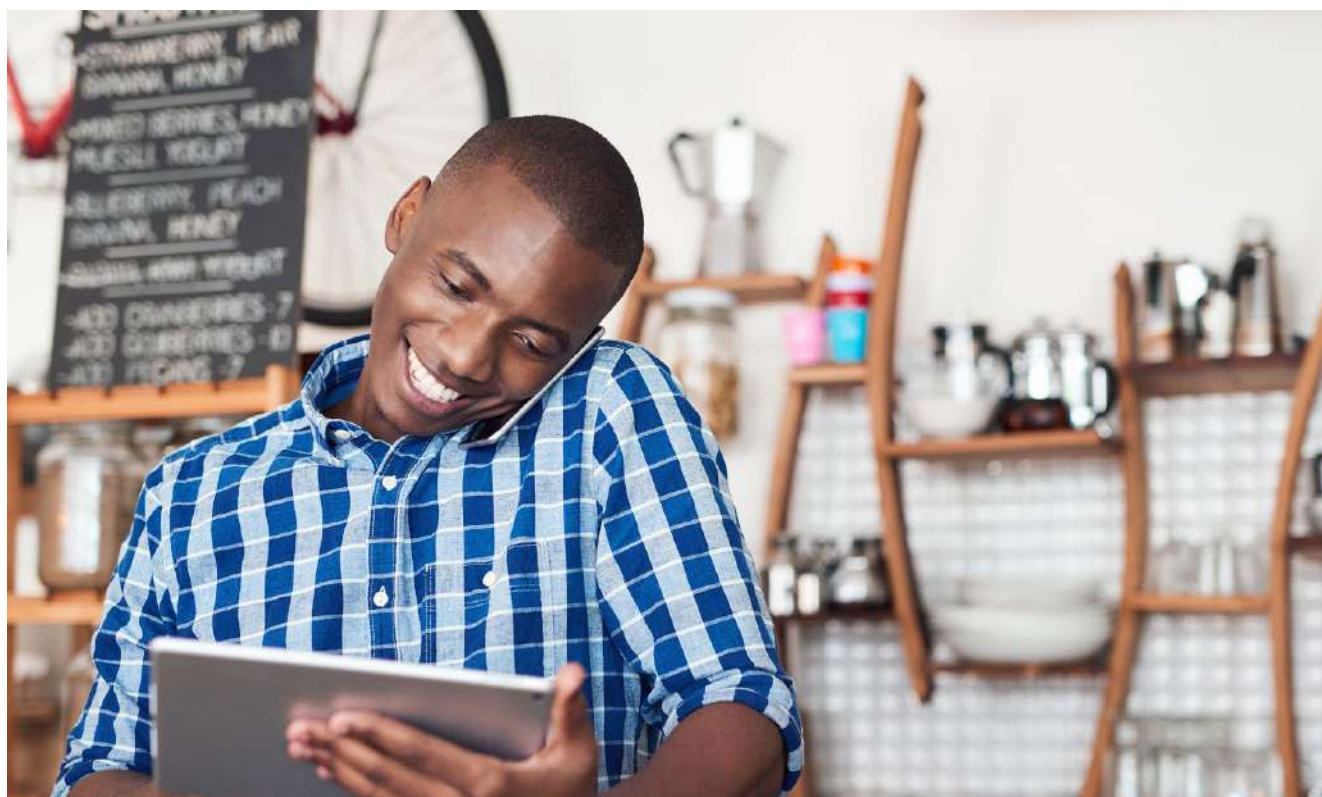
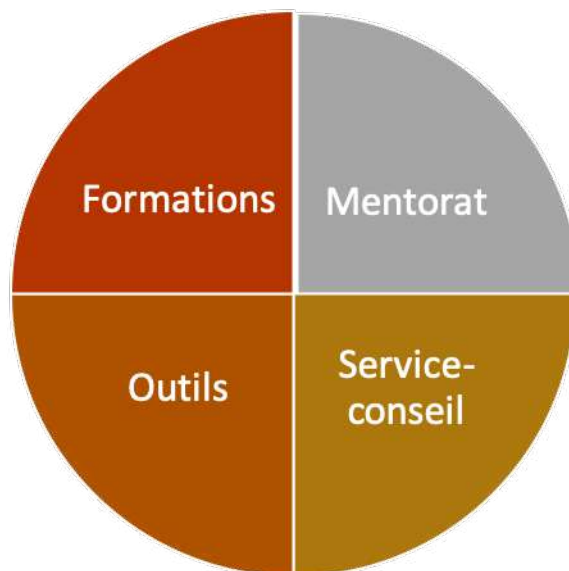


Photo Crédit: Pixels

Dans tous les États du monde, les PME contribuent de manière significative à favoriser le développement de l'économie. Pour parvenir à un développement économique stable, il faut soutenir les PME dans leurs activités. Elles ont besoin d'un accès facile aux services de financement et de consultation pour les aider à surmonter les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pendant la phase de démarrage ou dans le cadre de leurs activités commerciales normales. L'architecture de l'Académie

de l'AUDA-NEPAD pour les PME est donc conçue pour fournir un soutien exhaustif et comprend des outils, des formations, du mentorat et des services-conseils.



Les différentes formations proposées :

Des formations à la demande, des formations régulières sur des thèmes tels que la gestion des flux de trésorerie, le marketing sur les médias sociaux, l'utilisation des outils numériques pour développer les activités, etc.

Le mentorat est défini comme :

Une relation individualisée d'une PME avec des experts ou des PME prospères qui exercent leurs activités dans le même domaine, lui apportent de bons conseils et la guident dans le temps

Par outils, nous entendons :

Accès à des outils numériques faciles à utiliser pour développer les activités, gérer les processus et les performances, etc.

Le service-conseil s'entend comme :

Un soutien sur mesure (et souvent payant) pour résoudre des problèmes spécifiques d'une entreprise, par exemple la planification de la reprise post-COVID avec de nouvelles méthodes de travail et d'accès à de nouveaux marchés. Vous trouverez de plus amples informations sur la mise en œuvre de la deuxième et de la troisième phase du projet dans nos prochaines éditions.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

RAPPORT D'ÉTAPE

Nutrition

Sauver notre avenir : éviter une catastrophe éducative pour les enfants du monde

Sauver notre avenir : éviter une catastrophe éducative pour les enfants du monde



Photo Crédit: Pixels

La pandémie du coronavirus a perturbé les systèmes éducatifs dans le monde entier, forçant la fermeture des écoles. Cette fermeture a touché 90 % élèves et étudiant(e)s dans le monde. Elle a eu des effets dévastateurs sur les enfants en les privant de leurs droits à l'éducation. Certains systèmes éducatifs étaient déjà en crise avant même la pandémie et sont maintenant certainement confrontés à des coupes budgétaires drastiques. Si les gouvernements et les partenaires au développement n'agissent pas immédiatement, cette crise pourrait se transformer en une catastrophe dont des millions d'enfants pourraient ne jamais se remettre. La nouvelle essentielle est qu'il existe des solutions et une feuille de route pouvant transformer

cette crise en une opportunité, mais qui nécessitent des mesures d'urgence et exigent des efforts collectifs.

Des millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation, ne mangent pas à leur faim et deviennent de plus en plus vulnérables aux mariages précoces, au travail des enfants et à la violence. Environ 370 millions d'enfants n'ont pas reçu de repas gratuits ou subventionnés à l'école et le nombre de familles qui ont du mal à se procurer de quoi manger a doublé pendant la pandémie. Pour certains des enfants les plus vulnérables, les repas scolaires peuvent représenter la seule source régulière d'alimentation. Lorsqu'elles ne sont pas à l'école, les filles sont confrontées à davantage de risques tels que le mariage précoce et la grossesse, et 7,6 millions de filles

qui allaient à l'école maternelle, à l'école primaire et à l'école secondaire risquent de ne pas retourner à l'école en raison du COVID-19.

La crise de l'apprentissage actuelle est en train de se transformer en une catastrophe. Un grand nombre d'enfants dans le monde apprenaient très peu avant même la pandémie et aujourd'hui, leur apprentissage est encore plus compromis. Avant le COVID-19, plus de 175 millions d'enfants n'étaient pas inscrits à l'école maternelle et 258 millions d'enfants n'allaient pas à l'école primaire et secondaire. Ce qui est peut-être encore plus choquant, c'est que le nombre d'enfants scolarisés, mais qui n'allaient pas à l'école était bien plus élevé. Dans les pays à faible revenu, 90% des enfants sont dans la « pauvreté d'apprentissage », ce qui signifie qu'ils ne savent même pas lire un texte simple à l'âge de 10 ans. La plupart de ces enfants vont à l'école, mais ils apprennent très peu. Dans tous les pays à revenu faible et intermédiaire, 53% des enfants aujourd'hui sont dans la pauvreté d'apprentissage et ce taux pourrait grimper jusqu'à 62% en raison de la pandémie.

L'éducation est clairement victime de la pandémie, mais elle peut aussi être un facteur clé de la reprise. L'éducation forme les travailleurs de la santé, les éducateurs, les entrepreneurs, les ingénieurs, et des activistes qui sont essentiels dans la mise en place de systèmes plus résilients dont nous aurons besoin demain. L'éducation est au cœur de l'agenda du développement durable dans son ensemble. Elle apporte beaucoup aux économies mondiales et aux revenus individuels, et c'est un puissant agent de la santé des populations et de la paix sur la planète. La protection et la défense du droit à l'éducation est l'élément fondamental qui nous permettra de faire face aux crises économiques, sanitaires, environnementales et sociales auxquelles nous sommes confrontées, et de reconstruire en mieux.

L'appel à l'action proposée s'articule autour de 7 domaines d'intervention :

1. Donner la priorité à la réouverture des écoles, fournir des services essentiels aux enfants et traiter le personnel des écoles comme des travailleurs de première ligne.
2. Rendre l'éducation inclusive, agréable et adaptable.
3. Renforcer les personnels de l'éducation
4. Recourir à l'enseignement technologique (EdTech) lorsqu'il s'avère être efficace et plus équitable
5. Protéger les budgets de l'éducation et orienter

les dépenses publiques aux plus démunis

6. Mobiliser des ressources internationales pour financer pleinement l'éducation
7. Mieux utiliser les ressources en améliorant la production, la coordination, l'alignement et l'efficacité des données

C'est dans ce contexte que AUDA-NEPAD a organisé un atelier le 4 novembre 2020 sous le thème : Santé et nutrition scolaires : des services essentiels pour la réouverture des écoles en toute sécurité. L'éducation et la nutrition sont quelques-uns des domaines d'intervention de l'AUDA-NEPAD dans le cadre de la réponse d'urgence face au COVID-19. Jusqu'à présent, beaucoup a été fait pour lutter contre la malnutrition, le retard de croissance, l'insécurité alimentaire et l'inégalité d'accès à l'éducation, ce qui a mené à l'adoption du Programme stratégique de l'Agence sur la nutrition et les systèmes alimentaires (2019-2025). Ce programme vise à aider les pays à établir des normes, des règlements et des législations harmonisés et à adopter des cadres de gestion de la qualité et de la sécurité alimentaire qui luttent efficacement contre les risques de sécurité alimentaire qui accablent le continent.

Parmi les autres actions connexes, on peut citer l'Étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA), une initiative continentale menée par la Commission de l'Union africaine (CUA) en partenariat avec l'AUDA-NEPAD et d'autres partenaires au développement. Le COHA insiste sur le fait que l'investissement dans les principaux programmes de protection sociale, tels que l'alimentation scolaire, permettra d'utiliser les repas fournis dans les écoles comme un moyen de lutter contre la malnutrition et d'améliorer les résultats scolaires. Pour plus d'informations détaillées sur la réponse de l'AUDA-NEPAD dans ce domaine, téléchargez les éditions précédentes du Rapport d'étape sur les liens suivants : (<https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-2-october-2020> - anglais et français)



Industrialisation

Partenariat de l'Initiative systèmes alimentaires

Engagement des parties prenantes pour la finalisation et la mise en œuvre
du Plan d'action de l'Initiative Kaizen pour l'Afrique

Célébration de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique 2020

Partenariat de l'Initiative des systèmes alimentaires

En avril 2020, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Forum économique mondial ont réuni de manière virtuelle 80 dirigeants mondiaux et continentaux, aussi bien des gouvernements, des entreprises, des associations d'agriculteurs, de la société civile, des organisations internationales que des innovateurs, pour discuter des actions nécessaires en réponse au COVID-19, reconnaissant également que la crise a fourni une occasion unique d'accélérer les actions correctives. Dans leur majorité, les dirigeant(e)s ont appelé à une action conjointe en vue de transmettre en temps opportun des données fiables sur lesquelles ils pourraient fonder leurs décisions et leurs actions. De plus amples informations sur les résultats de ce forum seront disponibles dans notre prochain numéro. L'initiative partenariale pour les systèmes alimentaires est un effort conjoint pour conduire une action coordonnée en réponse aux impacts de la pandémie du COVID-19 et proposer des mesures d'atténuation associées. Elle a impliqué une série de consultations avec des groupes d'action régionaux qui se sont déroulées entre avril et septembre 2020 pour redéfinir les priorités des efforts visant à faire face aux implications sociétales et économiques plus larges de la pandémie et identifier des moyens d'augmenter la résilience des systèmes alimentaires.

L'initiative partenariale comprend les trois volets suivant relatifs aux domaines prioritaires spécifiques identifiés par les collaborateurs : le volet d'action politique, le volet de données et d'informations et le volet d'action financière. Ce cadre vise à parvenir à une collaboration multipartite pour conduire une action coordonnée en réponse aux impacts de la pandémie du COVID-19 et fournir des mesures d'atténuation associées. Dans un souci de meilleure compréhension, nous mettons en évidence le principal objectif et les résultats de ces trois volets.

Le volet d'action politique, dirigé par AUDA-NEPAD et AGRA, s'est concentré sur l'articulation des besoins politiques plus vastes afin d'assurer le maintien des

systèmes alimentaires, la durabilité et l'influence des ripostes liées au COVID-19 sur les politiques pertinentes pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'intégrité de la chaîne de valeur pour la résilience des systèmes alimentaires. Le volet politique s'appuie sur une compréhension de l'orientation et de la direction des volets d'action relatif aux données, l'information et les finances pour articuler les besoins politiques plus vastes afin de garantir que les réponses au COVID-19, en ce qui concerne les systèmes alimentaires, soient durables. Le volet d'action politique est articulé autour de trois objectifs clés : a) faire progresser la résilience ; b) permettre la reprise ; et c) promouvoir les facilitateurs. Il s'est conclu par un appel conjoint à l'action au sein des gouvernements et des entreprises. La première diffusion de l'appel conjoint à l'action a été effectuée lors de la table ronde ministérielle de l'AGRF. L'intention est de tenir une réunion de haut niveau avec les décideurs concernés pour disséminer davantage l'appel à l'action.

D'autre part, le volet des données et des informations dirigées par le FEM vise à développer un cadre pour promouvoir l'accès en temps opportun à des données fiables pour les parties prenantes afin de faire face aux perturbations de l'agriculture dues à la riposte au COVID-19. Les collaborateurs de ce volet ont conçu un cadre qui prend en charge l'agrégation et le flux de données cohérents, pour éclairer l'action coordonnée et basée sur les connaissances des partenaires. Le cadre a été lancé en tant que document communautaire, pour faire progresser la compréhension concrète d'un ensemble d'approches émergentes pour les systèmes alimentaires fondés sur les données parmi les parties prenantes. Le document communautaire : « Des systèmes alimentaires basés sur les données pour la résilience aux crises » comprend des recommandations qui ont été incorporées dans l'appel conjoint à l'action du volet d'action politique.

Dans cette lutte sans précédent contre le COVID-19, les technologies numériques offrent la seule opportunité aux gouvernements, aux particuliers et aux entreprises de faire face à la distanciation sociale, d'assurer la continuité des activités et d'éviter les interruptions de



Photo Crédit: Pixels

service. Une action immédiate est nécessaire ; en particulier, pour tirer parti des technologies numériques pour répondre aux défis présentés par le COVID-19, de la part des gouvernements et régulateurs du monde entier, soutenus par le secteur privé et la communauté de développement numérique. Aujourd'hui, il y a 3,9 milliards d'utilisateurs d'Internet dans le monde, laissant près de 50% de la population mondiale toujours exclue des technologies numériques. En outre, il existe également un "déficit d'utilisation" avec 3,3 milliards de personnes couvertes par les réseaux mobiles haut débit, mais qui n'utilisent pas les services Internet mobiles. Sur les 25 pays les moins connectés du monde, 21 se trouvent en Afrique.

Les pays africains et les États fragiles, touchés par des conflits et des violences avec des prix relativement élevés pour la connectivité haut débit mobile, des taxes élevées sur la voix et les données et une pénétration limitée seront les plus touchés par la fracture numérique. Les groupes socialement marginalisés, y compris les communautés rurales, les personnes

handicapées, les jeunes et les enfants, et les femmes et les filles qui sont souvent exclus des opportunités de développement numérique, seront touchés de manière disproportionnée. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, plus d'un milliard d'étudiants ne sont plus scolarisés et ont besoin d'un apprentissage en ligne / à distance et d'environnements sûrs pour apprendre et communiquer.

Les appels vocaux ont presque triplé dans certains pays tandis que l'utilisation de certaines applications de communication a plus que doublé, entraînant une congestion accrue et la nécessité de soutenir la résilience du réseau. En revanche, le trafic de données a augmenté d'au moins 20% et les cyberattaques sur les infrastructures du secteur de la santé et les réseaux mobiles ont augmenté de 150% au cours des deux derniers mois. La liste est encore longue, et elle met l'accent sur le rôle clé qu'occupe le développement numérique sur le continent.

Enfin, le volet d'action financière, dirigé par le FIDA, vise à la mobilisation collaborative des ressources, à la mise à niveau des instruments financiers et/ou à la réduction des risques des investissements pour empêcher une nouvelle exacerbation de la crise du COVID-19 sur les systèmes alimentaires africains. Le groupe de travail Action pour les systèmes alimentaires Afrique-Finance-COVID-19 a sélectionné trois domaines de besoins potentiels qui tournent autour du thème plus large du financement des PME. Le COVID-19 a rapidement évolué d'une crise sanitaire à une crise économique et sociale. Au fur et à mesure de la mise en place des mesures de distanciation sociale, les parties prenantes africaines tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ont été confrontées à des implications plus larges sur leur intégrité économique et celle de leurs entreprises. Des lignes de crédit permettant aux agriculteurs d'avoir accès aux intrants, aux flux de trésorerie afin de soutenir les PME pour leurs opérations et leurs employés, et d'autres options de financement à court terme sont nécessaires pour protéger le système alimentaire en Afrique dans les mois à venir. Compte tenu des implications du COVID-19 pour l'intégrité économique des PME, comment mobiliser des ressources de manière collaborative, mettre à niveau des instruments financiers et/ou réduire les risques d'investissement pour éviter une nouvelle exacerbation de la crise sur les systèmes alimentaires africains ?

Le volet Finance propose la conception d'un nouveau mécanisme pour connecter les prêteurs aux Agri-PME via des solutions de financement déjà en développement ou en fonctionnement. Le mécanisme conjoint de financement et de réduction des risques liés au COVID-19 pour les PME agricoles proposé est envisagé comme un fonds flexible et non souverain devant être soutenu par plusieurs Institutions Financières Internationales (IFI) et institutions de financement du développement (IFD). Dans le cadre de ce volet, une brochure a été publiée décrivant l'approche convenue pour le financement des PME et présentant un certain nombre de solutions. Le projet est de présenter un plan concret du mécanisme (lors du sommet Finance en commun en novembre 2020) et de mobiliser un soutien en faveur du financement des PME en Afrique par le biais de partenaires de développement bilatéraux et autres.

Le COVID-19 accélère considérablement les faiblesses des systèmes alimentaires, augmentant le risque d'une future insécurité alimentaire généralisée au-delà des obstacles logistiques immédiats actuels. Alors que les implications continuent de s'étendre des besoins de

soins de santé immédiats aux implications sociétales, économiques et indirectes plus larges de cette crise, la résilience et l'inefficacité des systèmes alimentaires mondiaux, régionaux et locaux sont devenues de plus en plus évidentes pour le continent africain. En Afrique, l'alimentation et les systèmes agricoles correspondants jouent un rôle central dans les moyens de subsistance et l'économie, et le continent est fortement exposé en période de crise internationale étant donné sa dépendance à l'égard des importations alimentaires transfrontalières.

Alors que l'insécurité alimentaire à travers le continent était déjà très étendue avant le COVID-19, les défis posés aux systèmes alimentaires par la pandémie (des fermetures de marchés et des blocages commerciaux aux pénuries de main-d'œuvre et de revenus) sont destinés à être particulièrement aigus. De plus, pour beaucoup, le COVID-19 aggrave les circonstances déjà désespérées auxquelles les petits exploitants sont généralement confrontés, amplifiant encore leur situation. La pandémie devrait avoir le potentiel de déclencher une crise de la sécurité alimentaire en Afrique, la production agricole se contractant potentiellement entre 2,6% et 7%. La contraction attendue entraînera une baisse des exportations agricoles de l'Afrique, mettant en péril les moyens de subsistance et les emplois. En outre, les importations de produits alimentaires pourraient baisser considérablement, de 13% à 25%, en raison de la hausse des coûts de transaction et de la réduction de la demande intérieure due à la crise, ce qui aggraverait encore la crise.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 20 millions de personnes supplémentaires pourraient avoir du mal à se nourrir en raison de l'impact socio-économique du COVID-19 dans les mois à venir, ce qui doublera le nombre total de personnes confrontées à une pénurie alimentaire urgente en Afrique subsaharienne à plus de 40 millions. Étant donné que la santé, la sécurité alimentaire et la pauvreté ont des effets interdépendants, elles auront tendance à avoir un impact disproportionné sur les femmes et les jeunes. À un niveau holistique, on peut voir des schémas clairs des implications du COVID-19 sur les systèmes alimentaires en Afrique. Cependant, les données ne sont pas toujours suffisantes, rapides ou suffisamment spécifiques pour comprendre le tableau nuancé et permettre les interventions stratégiquement ciblées les plus nécessaires pour protéger les systèmes alimentaires africains tout au long de la pandémie et au-delà.

Engagement des parties prenantes pour la finalisation et la mise en œuvre du plan d'action de l'initiative Kaizen pour l'Afrique

Le développement du secteur privé est l'un des principaux facteurs d'industrialisation, de création d'emplois et de travail décent. Depuis la fin des années 2000, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a mis en œuvre plusieurs projets pour le développement du secteur privé en Afrique menant à l'adoption de Kaizen (qui signifie amélioration de la qualité et de la productivité), une connaissance complète qui consiste en de vastes technologies pour rechercher la qualité, la productivité et les capacités de gestion. Le "manuel Kaizen 1" énonce que Kaizen contribue à améliorer les « capacités de l'entreprise », ce qui est considéré comme un facteur essentiel au processus d'innovation. Afin d'accélérer davantage la diffusion de ces activités et leur impact sur tout le continent, JICA et AUDA-NEPAD ont lancé l'Initiative Kaizen Afrique (AKI) en 2017 avec 4 stratégies clés ; plaidoyer au niveau politique, création et renforcement de la fonction de centre d'excellence, standardisation de Kaizen en Afrique et mise en réseau avec les institutions de promotion de Kaizen dans le monde. Jusqu'à présent, 25 pays, plus de 280 000 personnes et plus de 18 000 entreprises ont bénéficié de Kaizen en Afrique.

La conférence annuelle Kaizen Afrique (AKAC) est l'une des activités principales de l'AKI. Organisée depuis 2016, elle sert de plateforme aux parties prenantes pour élargir leur réseau, partager leurs connaissances et approfondir leur compréhension des activités Kaizen. En 2019, l'AKAC s'est tenue à Tunis et a proposé des messages clés qui ont été transmis à la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VII). Les messages incluaient le fait que Kaizen :

- est un outil très efficace pour réaliser la croissance économique en Afrique en renforçant les ressources humaines et en renforçant les capacités institutionnelles.

- fait partie intégrante de l'innovation, qui est la principale source du développement économique.

- est non seulement crucial pour l'innovation progressive, mais aussi pour la réalisation d'une innovation radicale et durable.

À la fin de l'événement, les participants ont reconnu que d'autres facteurs tels que le leadership politique et un meilleur accès au financement étaient essentiels pour que les entreprises renforcent leur impact Kaizen. En conséquence, l'Initiative Kaizen Afrique (AKI) a été remarquée comme étant une initiative qui pourrait être utilisée pour atteindre le pilier 1 du Plan d'action de Yokohama 2019 - un produit de la TICAD VII (Conférence internationale de Tokyo pour le développement) visant à "accélérer la transformation économique et l'amélioration de l'environnement des affaires grâce à l'innovation et à l'engagement du secteur privé". Il est à noter que la TICAD est une initiative du gouvernement japonais visant le développement en Afrique. Le Japon dirige cette conférence depuis 1993. Elle est coorganisée avec les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine (CUA). Afin de contribuer davantage au processus de la TICAD et aux initiatives correspondantes de l'UA, la Conférence annuelle Kaizen Afrique (AKAC) a été adoptée et elle est considérée comme une plateforme qui pourrait offrir aux parties prenantes des opportunités de discuter et d'améliorer Kaizen en Afrique.

En principe, la conférence annuelle Kaizen Afrique vise à promouvoir et à améliorer Kaizen dans les pays africains à travers :

- l'encouragement du processus d'apprentissage mutuel de savoir-faire et des expériences pratiques des activités

Kaizen en Afrique et dans le monde,

- le renforcement et l'élargissement du réseau de praticiens, promoteurs et chercheurs Kaizen au niveau mondial et,

- comprendre et transmettre les messages clés de Kaizen ou des promoteurs et praticiens de l'amélioration de la qualité et de la productivité aux chefs d'État et décideurs africains.

À sa 5ème édition, la Conférence annuelle Kaizen Afrique (AKAC 2020) et les 2èmes trophées Kaizen Afrique (AKA 2020) se sont tenus du 1er au 3 septembre 2020 sous le thème : « le rôle de Kaizen dans l'accélération de l'industrialisation en Afrique : face au défi du COVID-19 et au-delà ». Avec la participation des responsables des instituts africains Kaizen, des centres de productivité, des professionnels Kaizen et des consultants du monde entier, des institutions organisatrices et partenaires, de l'AUDA-NEPAD et JICA, des représentants des États membres de l'UA ainsi que d'autres invités de marque, Kaizen a été réaffirmé une fois de plus comme étant un catalyseur essentiel vers la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA, en particulier en ce qui concerne la transformation industrielle.

En outre, tout en prenant note des progrès réalisés par les instituts Kaizen et les centres de productivité au cours de l'année 2019, y compris la fourniture de services à 6414 entreprises et organisations, les participants à l'événement de cette année ont été encouragés à :

- Rédiger une feuille de route pour établir et renforcer la fonction des Centres d'excellence engagés dans des activités d'amélioration de la qualité et de la productivité.

- Renforcer les efforts en cours pour atténuer les effets du COVID-19 en développant de nouveaux programmes de formation et de conseil qui incluent l'apprentissage en ligne et les services virtuels.

- Développer et améliorer en permanence les capacités des institutions de promotion Kaizen / centres de productivité et des consultants pour fournir des services de qualité aux plus hauts standards,

- Encourager et aider les États membres à utiliser pleinement les projets Kaizen assistés par JICA pour produire un nombre significatif de consultants et de praticiens Kaizen et utiliser les résultats des projets.

- Encourager les recherches sur les succès, les limites et les résultats des efforts de Kaizen / Qualité et Productivité sur le continent et l'utilisation de ces résultats de recherche.

- Motiver et encourager les entreprises et les start-ups à appliquer les technologies Kaizen et les outils d'amélioration de la productivité associés et à participer aux trophées Kaizen Afrique (AKA 2021)

- Concevoir et lancer un plan d'action Kaizen 2021-2025 complet

Recommandations pour parvenir à une plus grande implication

À l'issue de l'événement, les recommandations suivantes ont été formulées dans le but de renforcer l'implication des parties prenantes en vue de la finalisation et de la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative Kaizen pour l'Afrique :

- Consolidation des efforts concertés en cours pour mettre en place les aspects nécessaires au sein des États membres, des Communautés Economiques Régionales et de la CUA afin de faciliter la mise en œuvre réussie de

la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

- Adoption d'approches créatives et innovantes pour atténuer les effets des chocs comme le COVID-19 sur nos MPME afin de renforcer leur résilience et de contribuer à leur survie, leur durabilité et leur intégration aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

- Assurer une implication supplémentaire dans les efforts visant à développer des moyens nouveaux

et améliorés de toucher les MPME dans leur lutte pour survivre, soutenir et se connecter aux chaînes de valeur mondiales.

- Accroître les efforts pour réactiver les engagements nationaux à tous les niveaux ; au niveau politique, des institutions, d'entreprise et des employés pour étendre les réalisations acquises jusqu'à présent et aller de l'avant à l'échelle nationale.
- Encouragement des organisations partenaires à allouer un budget adéquat pour couvrir les coûts locaux des activités Kaizen comme stipulé dans la matrice de conception de projet (MCP).
- Encourager l'affectation de personnel adéquat et permanent par les États membres pour le transfert des connaissances des experts japonais aux consultants locaux pendant la durée du projet.
- Encourager les instituts Kaizen et les centres de productivité à réseauter et à renforcer leurs relations en échangeant des expériences en utilisant différents systèmes de communication, y compris des conférences virtuelles/vidéo et des réunions, et étendre leurs expériences aux pays voisins.
- Encourager les États membres à concevoir un système de conventions nationales au niveau de l'entreprise et au niveau national dans le cadre de l'AKA.
- Encourager les États membres à partager les expériences des efforts d'amélioration du Kaizen / de la productivité et à diffuser la philosophie dans les contextes locaux.
- Accélérer la mise en œuvre des plans d'action AKI.
- Accélérer la mise en œuvre des plans d'action AKI.

Célébration de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique 2020

Compte tenu de l'importance de l'industrialisation pour la transformation structurelle, le 20 novembre a été annuellement consacré à la Journée de l'industrialisation de l'Afrique (JIA). La journée a été adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation de l'unité africaine lors de sa vingt-cinquième session ordinaire tenue le 26 juillet 1989 à Addis-Abeba, résolution AHG/res. 180 (XXV), qui a été suivie par la résolution 44/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies « AGNU » du 22 décembre 1989. La JIA offre aux principales parties prenantes l'occasion de réfléchir à l'industrialisation de l'Afrique en examinant comment le continent peut changer son statu quo actuel. Depuis 2018, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été célébrée avec succès par des événements sur une semaine, une innovation marquant un changement de la tradition d'une journée pour donner plus de temps compte tenu de son importance pour la cause de la

transformation structurelle de l'Afrique, comme point d'entrée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030. La commémoration cette année de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique vise à faire émerger la détermination et l'engagement renouvelés de l'Afrique en faveur de l'industrialisation en tant que l'un des piliers centraux de la réalisation des objectifs de croissance économique et de développement du continent tels qu'énoncés dans l'Agenda 2063. Entre autres, elle vise le développement de chaînes d'approvisionnement et de valeur transfrontalières pour articuler clairement la quête de l'Afrique pour s'industrialiser, se transformer, créer des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat pour les MPME, les jeunes et les femmes d'Afrique dans le contexte des tendances socio-économiques continentales et mondiales actuelles et émergentes.



Les perspectives de développement de l'Afrique à moyen et long terme ont été éclairées par des jalons politiques récents, notamment la décision d'établir une zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). S'appuyant sur des décennies d'ambitions exprimées pour une économie intégrée d'une seule Afrique, le 21 mars 2018, lors de la 10^{ème} session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Kigali, au Rwanda, les États membres ont franchi une étape clé ouvrant à la signature de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). À cette occasion, 44 États membres ont apposé leurs signatures au grand statut de libre-échange, et au début de 2020, 54 signatures avaient été inscrites - un témoignage clair de la volonté politique.

En outre, la 12^{ème} session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, organisée le 7 juillet 2019 à Niamey, au Niger, a franchi une nouvelle étape politique pour lancer la phase opérationnelle de la ZLECAf, ouvrant la voie à l'inauguration d'un régime de libre-échange en Afrique le 1^{er} juillet 2020 qui, en raison de l'écllosion de la pandémie, a été reporté à janvier 2021. La mise en œuvre de la ZLECAf a ainsi ravivé l'espoir d'une reconfiguration de la narration du développement de l'Afrique, présentant d'énormes possibilités d'accélération de l'expansion économique, alors que les entreprises nationales, régionales et continentales déploient une capacité industrielle sous-utilisée malgré les opportunités

nouvelles et les dynamiques introduites par l'accord de libre-échange.

Dans ce contexte, lors de la trente-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenue du 9 au 10 février 2020 à Addis-Abeba en Éthiopie, l'UA a demandé à la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec l'ONUDI, la CEA, AUDA-NEPAD et les Afro-Champions, d'organiser un sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique lors de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique en novembre 2020. Cependant, en raison des risques associés à la pandémie Covid-19, en septembre 2020, une décision a été prise de reporter le Sommet jusqu'en 2021. Organisée du 16 au 20 novembre 2020 sous le thème : « Industrialisation inclusive et durable à l'ère de la ZLECAf et du COVID-19 », les célébrations de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique (SIA2020) comprendront une série de sessions thématiques sur cinq jours avec des cérémonies d'ouverture et de clôture de haut niveau. L'événement de cette année aura lieu virtuellement, en raison du COVID-19 comme indiqué ci-dessus.

Les impacts négatifs actuels du COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, le commerce mondial et la pression économique que l'Afrique a dû supporter, signalent l'urgence et l'importance de stimuler l'industrialisation sur le continent. Plus

fondamentalement, la pandémie a ouvertement exposé les failles des économies africaines sur plusieurs fronts, notamment la fragilité et la faiblesse des capacités industrielles de l'Afrique. Alors que le COVID-19 crée une crise économique et sanitaire majeure, il présente également une opportunité inestimable pour le continent de reconfigurer son discours de développement vers la hiérarchisation des initiatives qui favorisent et accélèrent l'industrialisation de l'Afrique. Alors que la ZLECAf entre en vigueur, il existe une opportunité importante pour le programme d'industrialisation et de transformation de l'Afrique de se voir accorder un rang élevé au niveau des États membres, des parties prenantes régionales, continentales et mondiales.

Une telle orientation sera essentielle pour accélérer les efforts dans un certain nombre de domaines politiques clés tels que l'énergie et les infrastructures routières, la facilitation du commerce, le développement du secteur financier, le développement de l'éducation, la transformation de l'agriculture et la transformation technologique. La promotion de la ZLECAf et de l'industrialisation de l'Afrique parallèlement aux efforts délibérés pour concrétiser des interdépendances qui se renforcent mutuellement constitueront le pilier et la condition de succès essentiels de l'Afrique pour l'Agenda 2063. Ceci est essentiel dans la quête de l'Afrique pour créer des emplois et opportunités d'entrepreneuriat pour

les populations locales, y compris les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) du continent. Il s'agit d'un élément central pour renforcer l'attention du public et donc la capacité des gouvernements à subvenir aux besoins de la population en matière de bien-être et de moyens d'existence.

Sans une telle transition des produits de base vers ceux à valeur ajoutée et la diversification économique - y compris les services, ainsi que l'adoption des technologies à évolution rapide, les économies africaines auront une marge limitée pour augmenter les revenus nationaux ou élargir l'espace budgétaire, ce qui limitera encore davantage la possibilité de financer l'expansion des systèmes de santé. Ainsi, l'industrialisation est la clé du renforcement de la résilience socio-économique et de l'autosuffisance en Afrique. Il est essentiel d'augmenter les perspectives de la capacité du continent à gérer les futures pandémies et les maladies persistantes telles que les maladies causées par la malnutrition, le paludisme et la tuberculose. Plus d'informations sur les résultats de ces activités sur toute une semaine seront disponibles dans notre prochain numéro.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

RAPPORT D'ÉTAPE

Santé

Favoriser l'alignement entre le SATBHSS et TIMS : progrès réalisés dans la mise en œuvre du deuxième programme TIMS (TIMS 2)

Détection et diagnostic des cas de tuberculose

Système de référence transfrontalier des patients (SRTP)

Favoriser l'alignement entre le SATBHSS et TIMS : progrès réalisés dans la mise en œuvre du deuxième programme TIMS (TIMS 2)

Le programme de soutien pour la tuberculose dans le secteur minier en Afrique australe (TIMS) est né d'un besoin reconnu d'une réponse coordonnée au niveau régional aux problèmes de santé que sont la tuberculose (TB) et les maladies connexes chez les mineurs, les anciens mineurs, leurs familles et leurs communautés. Le programme a débuté en janvier 2016. Il est axé sur l'élaboration des infrastructures, des processus et des systèmes dans le cadre d'une initiative régionale visant à s'attaquer au fardeau de la tuberculose. Les pays participants sont : Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Les domaines d'intervention du programme sont : (i) les soins et la prévention de la tuberculose (ii) l'information sur la santé et le suivi et évaluation (S&E) (iii) les réponses et les systèmes communautaires (iv) la gestion de programme. Le TIMS 2, qui prend fin le 31 décembre 2020, couvre la période 2018-2020. Une nouvelle demande de financement couvrant la période 2021-2023, qui s'appuie sur les réalisations du programme TIMS 2 et prend en compte les défis rencontrés, a été soumise au Fonds mondial.

Aux fins d'alignement, des mécanismes ont été mis en place afin d'éviter le double emploi et d'assurer la complémentarité des interventions menées dans le cadre du programme de soutien programme de soutien contre la tuberculose et pour les systèmes de santé en Afrique australe (Southern Africa TB and Health Systems Support ou SATBHSS) et de l'Initiative TIMS. Les deux programmes ont instauré et maintenu un échange régulier d'informations et une planification conjointe des activités. Ils continuent de participer chacun aux réunions de coordination de l'autre – le mécanisme régional de

coordination (MRC) et le comité consultatif régional (CCR). Les dix pays recevant l'appui du programme TIMS continuent également de participer aux réunions du Comité de suivi des bonnes pratiques soutenues par le programme SATBHSS ainsi qu'aux réunions du Groupe de travail technique régional sur le S&E créé dans le cadre du programme TIMS.

Il convient de noter que le SATBHSS vise spécifiquement (i) à améliorer la couverture et la qualité des services de lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires professionnelles, (ii) à développer la capacité régionale de gestion du fardeau de la tuberculose et des maladies pulmonaires professionnelles et (iii) à renforcer la préparation nationale et transfrontalière en cas d'épidémie. Vous trouverez plus d'informations sur le programme SATBHSS dans la précédente édition du Rapport d'étape que vous pouvez consulter en ligne en cliquant sur le lien <https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-3-october-2020>

Présentation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du deuxième programme TIMS (TIMS 2) :

Centres de service de santé au travail (CSST) :

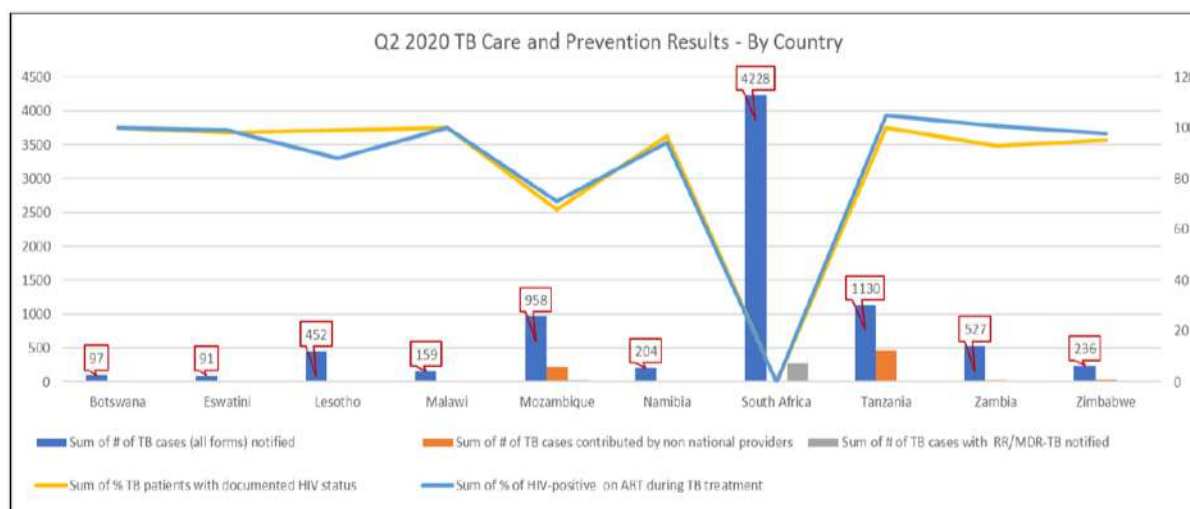
Les CSST fournissent des services de lutte contre la tuberculose et d'autres services de santé au travail ciblant principalement les anciens mineurs. Ceux qui sont atteints de tuberculose et/ou de silicose et qui ont travaillé dans les mines d'Afrique du Sud sont mis en relation avec le Centre médical de santé au travail (CMST) pour indemnisation. Les activités des CSST et des OSC ont repris en juin 2020, avec une attention particulière à la réorientation et à l'actualisation des connaissances du personnel des CSST et des OSC dans le cadre du plan de continuité des

activités en situation de COVID-19. La plupart des CSST, à l'exception des CSST de Kibongoto (Tanzanie) et de Kitwe (Zambie), ont été fermés pour la majeure partie du trimestre, car ils étaient considérés comme des services non essentiels. Tous les centres qui ont rouvert en juin ont consacré la majeure partie de leurs activités à l'adaptation aux nouvelles normes, c'est-à-dire à la formation, à l'achat d'EPI et d'équipements supplémentaires pour qu'ils puissent assurer leurs missions en toute sécurité. Sur les 95 patients atteints de tuberculose, 85 étaient des mineurs ou d'anciens mineurs, soit un taux d'infection à la TB de 8,3 %. Les efforts visant à organiser des réunions de planification de la transition n'ont pas donné les résultats attendus.

Le TIMS 2 vise également à transférer la gestion des CSST aux États pour qu'ils s'en approprient pleinement et pour en assurer la durabilité. Tous les huit États ont respectivement mis sur pied un Comité national de planification et de coordination de la transition des CSST (CNPCTC) pour mener le processus de transition. Les États participants au programme savent que le financement des CSST par le Fonds mondial prendra fin en décembre 2020 et étudient l'adoption de modalités de gestion des centres à partir de 2021.

Détection et diagnostic des cas de tuberculose

Le TIMS 2 aide les États à dépister et à diagnostiquer les cas de tuberculose au sein des communautés minières. Le dépistage de la tuberculose est effectué dans certains districts où sont menées des activités minières. Le programme TIMS a également renforcé la capacité de diagnostic des programmes nationaux dans les districts ciblés en équipant certains établissements de santé avec le système GeneXpert. Bien que les contrats avec les bénéficiaires secondaires et tertiaires aient été retardés et que le dépistage et le diagnostic de la tuberculose aient commencé à la fin de l'année 2019, 38 % de l'objectif a été atteint en décembre 2019. Le dépistage de la tuberculose dans les communautés minières sera renforcé dans le cadre du TIMS 3 avec l'intégration dans les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose, des interventions de lutte contre la tuberculose élaborée à l'échelle régionale.



Système de référence transfrontalier des patients (SRTP)

Le SRTP a été élaboré pour améliorer la continuité des soins pour les mineurs itinérants/migrants atteints de la tuberculose. Le déploiement de la phase 1 du SRTP a commencé dans cinq États (eSwatini, Lesotho, Mozambique et Zimbabwe). La formation des travailleurs de santé débutera en septembre 2020. Les États participant à la phase 2 de déploiement choisissent 10 établissements de santé où le SRTP sera installé. Le processus de transfert de la gestion du SRTP au Secrétariat de la SADC a été approuvé et le programme TIMS élabore la documentation nécessaire pour faciliter le transfert des serveurs au Secrétariat de la SADC. Ce processus prendra fin d'ici décembre 2020.

Recherche de cas de tuberculose dans la communauté ASM (exploitation minière artisanale et à petite échelle)
Le programme TIMS 2 apporte son soutien aux cliniques mobiles de proximité dans la fourniture de services de dépistage et de diagnostic de la tuberculose aux communautés ASM en Tanzanie et au Zimbabwe. La mise en œuvre de ces interventions a été retardée en raison de l'identification tardive des bénéficiaires secondaires. L'achat de la fourgonnette mobile clinique destinée à la Tanzanie a été effectué et le processus d'achat de celle destinée au Zimbabwe est en cours.

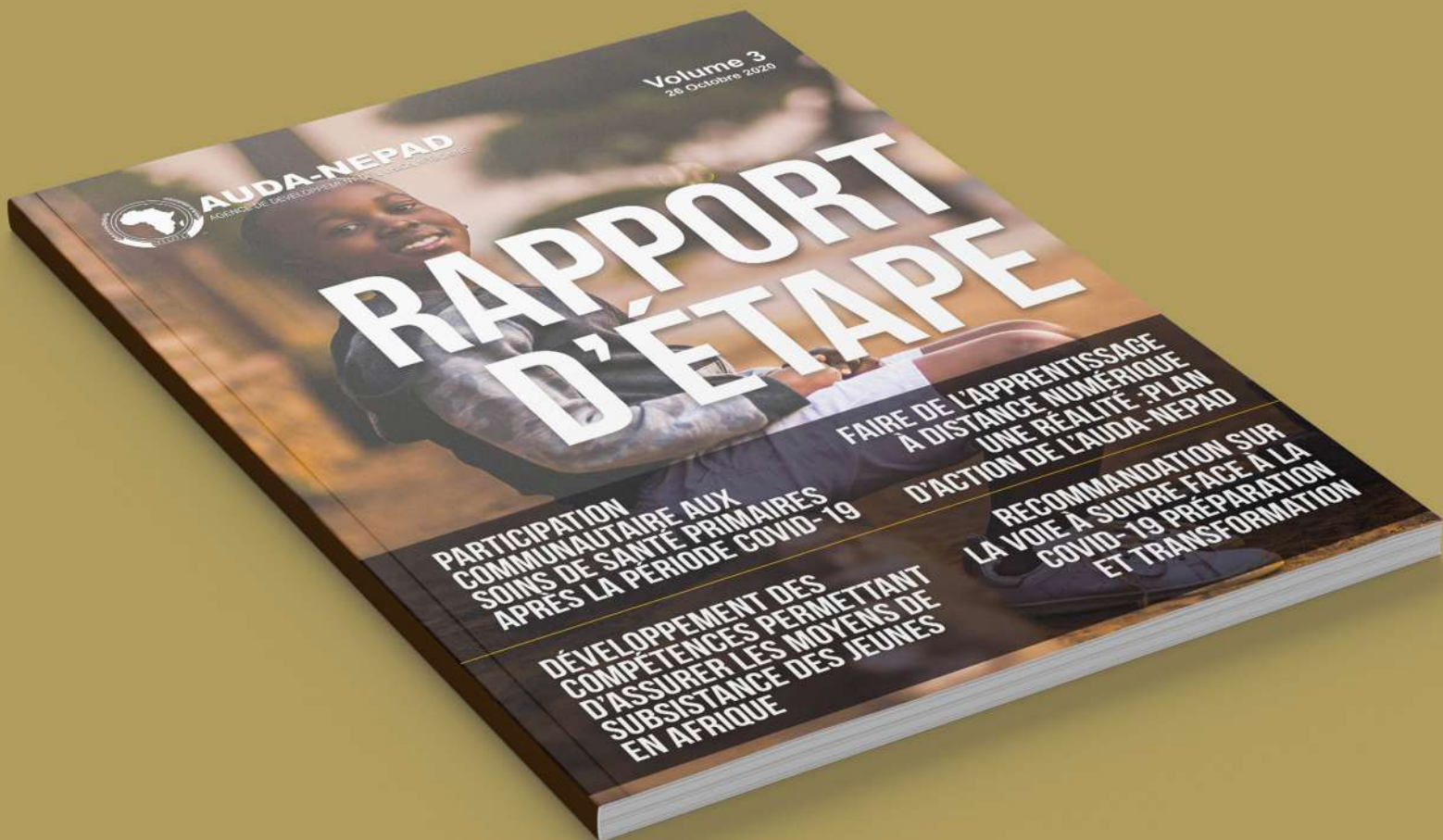
Suppression des obstacles aux droits de l'homme et à l'égalité des hommes et des femmes

La mise en œuvre en temps utile des activités menées au titre de ce thème a également été affectée par le retard dans la sélection des bénéficiaires secondaires. Les progrès réalisés à ce jour sont : la conception et la mise en œuvre de l'outil SpotTB CLM dans les cinq États - Botswana, Malawi, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Les données de cet outil ont été diffusées aux directeurs des programmes anti-TB afin de régler les problèmes identifiés. En outre, en 2019, 77 806 personnes et entre janvier et août 2020, 145 819 personnes ont reçu des informations sur les activités liées à la tuberculose et à la santé au travail.

Pour des clarifications, un soutien technique ou un renforcement spécifique des capacités dans l'un des domaines évoqués dans cette publication, les fonctionnaires des États Membres de l'UA sont invités à contacter le groupe de travail COVID-19 de l'AUDA-NEPAD en utilisant cette adresse électronique : COVID19@nepad.org.



AUDA - NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY



Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD
230 15th Road, Randjespark, Midrand - Afrique du Sud
+27 11 256 3600
www.nepad.org